



Enfants en recherche de famille

Contribution du service ERF à la mise en œuvre des projets de vie des enfants pupilles de l'État porteurs de handicap

Synthèse des bilans d'activité de 2023 à 2025



Contribution du service ERF à la mise en œuvre des projets de vie des enfants pupilles de l'État porteurs de handicap

Cette synthèse des bilans d'activité de 2023 à 2025 présente les caractéristiques du service ERF, les grandes évolutions de l'activité sur ces trois années ainsi que les enjeux institutionnels auxquels ERF est confronté.

1 Un dispositif expert au service de la politique publique de l'adoption des enfants porteurs de handicap

Enfants en recherche de famille (ERF) constitue un outil reconnu d'appui aux professionnels de la protection de l'enfance dans la mise en œuvre des projets de vie des enfants pupilles de l'État présentant un cumul de besoins spécifiques.

L'analyse des bilans d'activité met en évidence la stabilité et la pertinence de ce service, tout en montrant une évolution qualitative du profil des enfants pupilles qui mêlent problématiques médicales, psychologiques et sociales dans un contexte d'évolution des pratiques de l'adoption nationale.

Au cours de ces trois années, ERF a été sollicité pour 135 dossiers représentant 143 enfants (en moyenne, 45 situations par an). Cette stabilité du volume d'activité témoigne de la place occupée par ERF dans le paysage national de l'adoption.

Par ailleurs, le service est sollicité chaque année par une trentaine de conseils départementaux différents, ce qui confirme la reconnaissance progressive de son expertise par les acteurs de terrain. Certains départements font appel à ERF plusieurs fois dans l'année, et au fil de l'expérience, une relation de confiance s'est établie avec certains professionnels, favorisant des habitudes de travail et une culture commune.

Dans un contexte où les services Adoption sont confrontés à des contraintes organisationnelles et à une diminution des ressources spécialisées, ERF apporte un appui technique et clinique précieux pour soutenir l'élaboration des projets de vie des enfants pupilles.

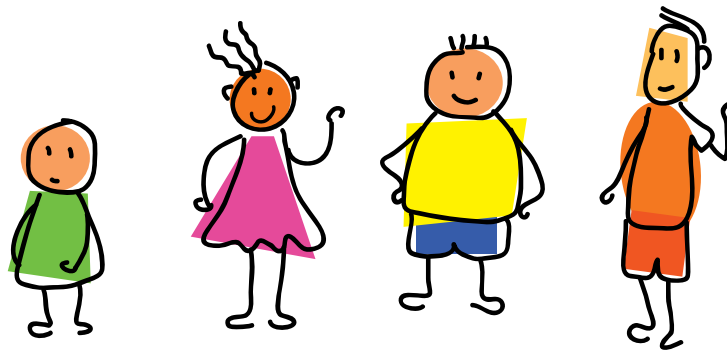
2 Une expertise garantissant la qualité des projets de vie

Le service ERF repose à la fois sur une méthodologie rigoureuse et personnalisée, centrée sur l'analyse approfondie des besoins de l'enfant, l'accompagnement des professionnels dans l'élaboration de projets de vie adaptés et la recherche de projets parentaux raccordables. ERF a également développé des activités de suivi et de guidance parentale après l'arrivée de l'enfant dans sa nouvelle famille.

Cette approche s'inscrit pleinement dans les orientations des politiques publiques de protection de l'enfance, qui visent à garantir que chaque enfant puisse bénéficier d'un projet de vie adapté à sa situation et à ses besoins.

Une approche pluridisciplinaire

La démarche mise en œuvre par ERF repose sur une approche pluridisciplinaire articulant expertise psychologique, sociale et médicale approfondie de la situation de l'enfant, prenant en compte son histoire de vie, son parcours institutionnel, ses besoins médicaux psychologiques et affectifs ainsi que les conditions nécessaires à son développement.



Un nouveau comité médical

Lorsque la situation de l'enfant comporte des problématiques de santé ou des incertitudes diagnostiques, ERF mobilise une expertise médicale spécialisée, permettant d'analyser les dossiers médicaux complexes. En 2025, notre pédiatre historique a constitué un comité médical, accueillant deux pédiatres supplémentaires (dont une pédiatre hospitalière), ce qui a permis d'augmenter significativement les capacités d'analyse des dossiers médicaux, confirmant l'importance de ce soutien technique pour les départements qui ne disposent pas toujours localement de ressources médicales spécialisées dans le domaine de l'adoption.

Elle permet également de sécuriser les décisions des conseils de famille, en apportant un éclairage objectif sur les besoins médicaux et les perspectives d'évolution de l'enfant.

Une illustration du travail de guidance professionnelle

Un département sollicite l'appui d'ERF pour une situation lourde et inédite pour laquelle il manque d'expérience. Un compagnonnage s'engage avec la psychologue pilotant le projet pour une fratrie d'enfants pupilles.

Doudja a 4 ans, elle vit dans une famille d'accueil depuis sa naissance en prison. Amine a 9 ans, il vit dans une autre famille d'accueil. Les enfants sont nés de père inconnu, placés depuis 4 ans, suite au meurtre de leur sœur aînée par leur beau-père, qui fait figure de substitut paternel. La mère est également en détention, déchu de ses droits parentaux. Les enfants deviennent pupilles et ils ont peu de contacts entre eux. La relation fraternelle semble marquée par la violence et le traumatisme. Amine a toutefois des liens réguliers avec ses grands-parents et de fait, avec sa mère détenue pour complicité d'infanticide. Il porte la loyauté familiale et exprime beaucoup d'angoisse, de besoin de contrôle, tandis que sa sœur apparaît figée, inhibée, semble peu autorisée à s'exprimer. Le service Adoption s'interroge sur la possibilité de travailler un projet d'adoption, ensemble ou séparément, et sur le dispositif qui le permettrait.

Un intense travail d'échange s'engage entre ERF, la psychologue, les 2 éducateurs qui suivent chaque enfant et la cheffe de service, pour débriefer des entretiens avec les enfants, ainsi qu'avec le conseil de famille et les référents éducatifs pour préparer chaque étape suivante. Finalement, le choix est fait par le conseil de famille d'envisager pour chacun un projet de vie autonome, tant les enfants ont une histoire et des besoins différents. La psychologue accompagne Doudja dans son bilan de projet de vie, ce qui est l'occasion de reconstruire et de narrer ensemble son histoire de vie. La petite fille commence à se projeter dans un désir de famille, bien qu'elle doive se défendre sans cesse de l'angoisse d'une mère menaçante qui sortirait de prison pour venir lui faire du mal. Nous sommes optimistes pour ce travail avance bien et que nous allons continuer d'accompagner l'année suivante.

Un accompagnement des postulants par leurs pairs

ERF accompagne de nombreux postulants à l'adoption dans toute la France (environ 800 par an pour la première visio du parcours), afin de les aider à cerner les limites et ouvertures de leurs projets parentaux, de les sensibiliser aux besoins des enfants pupilles porteurs de handicaps et de s'assurer de l'adéquation entre les besoins spécifiques de l'enfant et les capacités parentales. Le parcours ERF est construit en trois étapes au cours desquelles les informations sont de plus en plus spécialisées et individualisées. Cet accompagnement est mené par 7 référents bénévoles formés par la coordination, qui se répartissent l'ensemble du territoire. Elles s'appuient localement sur des collectifs de personnes ressources, en capacité de témoigner de leur expérience personnelle de l'adoption et de la parentalité d'enfants porteurs de handicaps.

L'accompagnement des projets parentaux de postulants vivant sur l'ensemble de la France s'est concrétisé sur 3 ans de la manière suivante :

- 32 témoignages de parents adoptants ayant réuni 762 cellules familiales en visio ;
- 30 ateliers thématiques spécialisés ayant rassemblé 425 cellules familiales ;
- 33 conférences sur l'adoption des enfants porteurs de handicaps ayant rassemblé 867 cellules familiales ;
- 338 entretiens individuels ont été menés par les référentes, pour 263 cellules familiales.

Résultat de ce travail : durant ces trois années, 43 nouveaux projets parentaux ouverts à l'adoption de pupilles porteurs de handicap ont été inscrits auprès de la coordination ERF.

Cet accompagnement par les pairs contribue à sécuriser les projets adoptifs et à prévenir les ruptures de parcours.

Un couple P. parle de son parcours ERF

Lors de notre parcours d'agrément et pendant la période d'attente, il nous est vite apparu que nous étions prêts à accueillir un enfant à besoins spécifiques, mais nous étions incapables d'expliquer nos limites. Nous avons entendu parler d'ERF par notre association EFA et avons demandé à entrer en contact avec ce service. Nous avons eu un premier contact téléphonique avec une référente qui nous a expliqué le fonctionnement d'ERF.

Nous avons ensuite assisté à plusieurs visios, à une conférence ainsi qu'à des témoignages de parents adoptants d'enfants à besoins spécifiques. Nous avons également participé à un atelier qui nous a amenés à nous interroger sur nos ouvertures et nos limites.

Tout ce parcours nous a permis de nous interroger sur nos capacités d'accueil, d'adaptation, de disponibilité, sur ce à quoi nous pourrions renoncer (ou non), cela a été très constructif. Nous avons tenu informée l'assistante sociale en charge de notre dossier de l'avancement de nos réflexions. Au final, nous n'avons pas adopté via ERF, mais nous avons été choisis pour un petit garçon pupille de l'État de notre département qui présente des besoins spécifiques.

Nous sommes convaincus que notre parcours ERF nous a aidés à faire avancer notre dossier, nos réflexions, à prendre sereinement la décision de devenir les parents de ce petit garçon et à faire face à sa maladie.

3 Des profils d'enfants de plus en plus complexes

L'analyse des bilans 2023-2025 met en évidence une évolution significative des profils d'enfants pour lesquels les services Adoption sollicitent ERF. Les profils complexes sont désormais majoritaires, notamment chez les garçons, avec une forte intrication entre dimensions médicales et psychoaffectives. Cette complexité nécessite des analyses approfondies et un accompagnement spécialisé, ce qui explique le temps et l'expertise mobilisés par l'équipe ERF.

Les enfants pupilles pour lesquels ERF est sollicité se répartissent en trois grands profils :

- des enfants présentant principalement des besoins médicaux, souvent très jeunes, parfois porteurs de pathologies congénitales ou de retards de développement ;
- des enfants présentant des profils complexes, combinant besoins médicaux et psychoaffectifs, fréquemment liés à des traumatismes précoces (maltraitance, déni de grossesse, exposition à des toxiques, ruptures multiples) ;
- des enfants ayant des besoins psychosociaux importants, généralement plus âgés et marqués par un long parcours à l'Aide sociale à l'enfance.

Cette évolution des profils rend les projets adoptifs plus exigeants et nécessite un accompagnement renforcé des professionnels et des familles.

Un profil d'enfant grand

Shirley a 9 ans, elle est née de parents sénégalais et est devenue pupille il y a 2 ans et demi, suite à un retrait de l'autorité parentale. Son histoire de vie est marquée par la maltraitance : durant ses 3 premières années de vie, elle est négligée par sa mère, son père étant souvent au Sénégal. Puis le couple la confie à une dame sans cadre légal et disparaît de la vie de l'enfant. Durant 3 ans, elle subit de la violence physique et psychologique de la part de celle-ci, maltraitance qui mène à un placement en urgence chez une assistante familiale chez laquelle elle vit depuis l'âge de 6 ans. C'est une enfant à la fois insécure et résiliente, toujours souriante, qui s'efforce de tout bien faire à la maison, qui réussit bien à l'école, mais qui a du mal à se montrer elle-même tant elle semble penser qu'elle risque à tout moment de subir à nouveau de la violence et un nouvel abandon. Elle est suivie en thérapie par une psychologue. Avec les autres enfants, les relations sont difficiles, elle a du mal à se faire apprécier car elle a besoin de commander, de décider pour les autres. C'est une enfant qui manifeste de la jalousie, qui se met en rivalité et qui a un grand besoin d'exclusivité. Elle aime les grands espaces, la nature, les animaux. Durant le bilan de projet de vie, elle exprime son désir d'avoir des parents autant que sa peur qu'ils soient méchants. Elle imagine que des parents, ce serait pour faire des câlins et des promenades.

Un profil d'enfant petit

Yannick est un enfant né sous le secret et il est âgé de 2 ans. Il a présenté un syndrome de sevrage à la naissance, la mère rapportant avoir pris des toxiques, dont de l'alcool. Il présente une anomalie cérébrale et une malvoyance, les deux étant difficiles à évaluer au regard de son jeune âge. C'est un enfant fatigable, qui présente un retard global, notamment moteur. Il vit en pouponnière, il est souvent constipé et douloureux, a besoin de portage et pleure beaucoup en étant difficile à consoler. Il commence à mobiliser sa main gauche et à accrocher le regard.

4

Des résultats concrets malgré des obstacles importants

Malgré la complexité croissante des situations, le travail mené par ERF contribue chaque année à la concrétisation de projets d'adoption. Ainsi, les chiffres cumulés de ces trois années indiquent que le service a joué un rôle dans une cinquantaine d'adoptions d'enfants à besoins spécifiques (16 enfants adoptés en 2023, dont 2 adoptions spécifiquement ERF, c'est-à-dire apparentant un enfant pour lequel ERF a été sollicité avec des postulants inscrits auprès de la coordination ; 17 enfants adoptés en 2024, dont 2 adoptions ERF ; 17 enfants adoptés en 2025, dont 7 adoptions ERF). La forte augmentation des adoptions ERF en 2025 s'explique par l'augmentation des capacités d'analyses médicales et la forte activité des référentes en matière de préparation des postulants l'année précédente.

Au-delà de l'adoption, ERF participe également à l'élaboration d'autres formes de projets de vie (parrainage, accueil durable et bénévole) avec le souci constant de privilégier l'intérêt et les besoins de l'enfant, même lorsque cela conduit à renoncer à l'adoption.

Le service contribue ainsi à garantir que chaque enfant puisse bénéficier d'un projet de vie adapté à ses besoins, tout en maîtrisant les risques associés.

5

Au service des acteurs de la protection de l'enfance

Au-delà de l'accompagnement direct des situations d'enfants, ERF joue également un rôle structurant dans l'écosystème de l'adoption nationale.

Le dispositif favorise la coopération entre les nombreux acteurs du champ (services Adoption des conseils départementaux, conseils de famille des pupilles de l'État, institutions nationales impliquées dans la politique de l'adoption), tout en développant des outils d'information et de connaissance sur les bonnes pratiques de l'adoption destinés tant aux professionnels qu'aux postulants. Cette logique de plaidoyer se manifeste dans les liens entre la coordination et les professionnels des départements, mais aussi dans la création en 2024 et le développement du blog Zébulon, consacré à la diffusion d'informations et d'outils embrassant les champs de l'adoption et du handicap. Les bilans d'activité eux-mêmes sont conçus comme des outils de connaissance et de plaidoyer, visant à rendre visibles les réalités de l'adoption des enfants pupilles porteurs de handicap et à défendre les pratiques professionnelles mises en œuvre par ERF.

Le lien entre ERF avec l'Agence française de l'adoption (AFA), qui s'est déployé sur les trois années, a pris plusieurs formes et a visé au partage d'expériences, d'outils et d'analyses, tant à l'échelle des dossiers d'enfants que de constats plus généraux sur notre champ commun. ERF et l'AFA se réunissent en équipe complète deux fois dans l'année, permettant de nombreux constats communs. Des échanges mensuels ont eu lieu entre la coordinatrice ERF et son homologue de l'AFA afin de croiser les listes d'enfants pour lesquels chaque institution est sollicitée. Les pédiatres ERF ont pu partager certaines analyses de dossiers médicaux avec le médecin de l'AFA afin d'améliorer les chances d'identifier un projet parental raccordable.

En apportant une expertise clinique et médicale spécialisée, ERF contribue à renforcer la qualité et la cohérence des décisions prises dans l'intérêt de l'enfant.

6

Conclusion

L'analyse des bilans d'activité 2023-2025 met en évidence la pertinence et l'utilité stratégique d'ERF dans la mise en œuvre de la politique publique de l'adoption nationale.

Par son expertise, sa méthodologie rigoureuse et sa capacité à accompagner des situations complexes, le service s'affirme comme une ressource spécialisée rare et unique qui contribue à sécuriser les projets de vie des enfants pupilles porteurs de handicap et à soutenir les professionnels de la protection de l'enfance dans leurs missions.

Au-delà des résultats mesurables en termes d'adoptions, la contribution d'ERF réside aussi dans sa capacité à éclairer les décisions, soutenir les familles et promouvoir une culture professionnelle exigeante dans le champ de l'adoption.

Dans un contexte marqué par la complexification des situations et par la nécessité de garantir des décisions éclairées dans l'intérêt de l'enfant, le rôle d'ERF apparaît ainsi particulièrement structurant pour la qualité des projets de vie proposés aux enfants pupilles de l'État.

En résumé, de 2023 à 2025, ERF c'est :

- Une activité stable mais des profils d'enfants de plus en plus complexes, combinant besoins médicaux, psychologiques et sociaux.
- Une expertise pluridisciplinaire essentielle, notamment grâce à l'analyse médico-psycho-sociale des situations et au renforcement du comité médical.
- Un rôle central d'accompagnement et de guidance, tant auprès des services départementaux que des familles adoptives.
- Un contexte institutionnel fragilisé, marqué par la diminution des moyens des services Adoption et des pratiques parfois hétérogènes.
- Des résultats concrets malgré les obstacles, avec plusieurs adoptions réalisées chaque année et un travail important d'élaboration de projets de vie adaptés.

En chiffres, de 2023 à 2025, ERF c'est :

Des salariés :

- 1 coordinatrice psychologue clinicienne à mi-temps
- 1 secrétaire à quart-temps

Des bénévoles dans toute la France :

- 3 pédiatres référentes
- 1 animatrice de réseau
- 7 référents régionaux
- 29 personnes ressources

135 sollicitations

par les services départementaux pour 143 situations d'enfants

50 adoptions réalisées

grâce à l'intervention d'ERF

263 accompagnements

personnalisés de postulants

95 conférences et ateliers

collectifs sur les enfants pupilles à besoins spécifiques réunissant plus de 2000 participants.

+ de 3 400 heures de bénévolat

1 blog accessible à tous

avec plus de 100 pages actives



Contacts

Service Enfants en recherche de famille

221 rue La Fayette, 75 010 Paris
Tél. secrétariat : 07 49 26 43 71
Mail secrétariat : erf@adoptionefa.org
Blog Zébulon : <https://erf.adoptionefa.org>

Enfance & Familles d'Adoption

221 rue La Fayette, 75010 Paris
Tél. : 01 40 05 57 70
Mail : secretariat.federation@adoptionefa.org

